

Passez le code : apte à « la bonne conduite » ?

Vous constatez un fait de corruption: la loi SAPIN 2 oblige la société à mettre en place une adresse mail, vous garantissant l'anonymat :

⇒ safran@alertethic.com

Les remarques et demandes correctives de la **CFE-CGC** (effectuées lors du CCE du 1^{er} mars) sur le **Code de bonne conduite (*)** ont bien été prises en compte, comme nous avons pu le constater lors de ce CE de mars.

() A consulter prochainement sur notre site.*

Informatique

Vos élus **CFE-CGC** avaient réclamé une présentation de la direction, suite aux gros soucis (réseau, internet, lenteur des applis...) rencontrés depuis un trimestre : au moins 13 incidents majeurs depuis décembre.

La Direction Safran met en place un investissement de 3 à 4M€ afin de faire face à un niveau d'obsolescence avancé. Il n'est pas exclu que les serveurs du groupe soient arrêtés 1 voire 2 fois/an, afin de pouvoir « nettoyer » le système général.

La **CFE-CGC** continuera à œuvrer pour que vos outils de travail soient enfin à la hauteur pour pouvoir répondre aux exigences de nos différents métiers.

E-taxi

Présentation détaillée de cette activité SE : suite au pré-accord signé avec Airbus au dernier salon de Farnborough, la signature finale du contrat ainsi que la finalisation d'une compagnie de lancement sont encore en attente de conclusion. La mise en service est prévue en 2022, avec toutefois un calendrier à confirmer.

La **CFE-CGC** souhaite vivement que cette activité porteuse aboutisse car elle apportera de la charge à nos usines et participera à un monde plus vert par la réduction des émissions polluantes au sol lors des phases de roulage des avions.

Audit Resto : conclusions

Le rapport complet de l'audit est consultable auprès de Jérôme Decorchemont (CE). Les conditions de fourniture de produits frais (Bio, etc) se sont encore améliorées et l'audit souligne la bonne conduite de gestion. En revanche, la **CFE-CGC** intensifie ses demandes de trouver une alternative aux vestiaires du staff du restaurant, totalement indignes...

Le +syndical

www.cfecgc-sls.com

- ⇒ Vos **élus et délégués syndicaux CFE-CGC** ont demandé un entretien avec la haute Direction Safran sur l'agrandissement du restaurant (conçu initialement pour accueillir 700 personnes...1200 couverts par jour en moyenne actuellement), ce problème est de sa seule responsabilité. Nous pourrions en effet très bien laisser la gestion du restaurant à la direction de Safran Landing Systems si celle-ci refuse de nous entendre, mais nous ne doutons pas que la Direction ne nous poussera pas à cette extrémité ! **Les salariés ont le droit de se restaurer dans de bonnes conditions.**

Participation : pour rappel, vous avez jusqu'au vendredi 22 mars à 17h00 pour placer (ou non) votre participation.

Attention, certaines règles précises sont à respecter pour bénéficier de l'abondement : placer au minimum 1500€ sur le PERCO pour bénéficier de l'abondement maximal.

Pour tout renseignement, contactez Jérôme Decorchemont.

Tel : 462829 ou email : jerome.decorchemont@cesafrafrancelizy.fr



Elles peuvent même se trouver dans les informations et les **tracts** que vous recevez régulièrement à l'entrée du restaurant et du site.

Ne vous laissez pas berner par des résultats de sondage, d'enquête que vous ne pouvez pas contrôler : ayez un esprit critique, recoupez les sources d'information.

Vous avez un doute, un besoin d'éclaircissement sur une information, **n'hésitez pas à venir en discuter** avec vos représentants syndicaux, délégués syndicaux et élus **CFE-CGC** qui s'efforceront de vous aider à faire le tri entre l'information et l'intox.

**POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT**

